



**LA PHEROMONE N°66  
DECEMBRE 2021**

**L'EDITO**



**À venir...**

- **6, 7, et 8 janvier 2022** travaux de réfection du hangar de St-Thonan
- **8 janvier 2022** Distribution de sirop à St-Yvi
- **15 janvier 2022** : Assemblée générale au Nivot - LOPEREC
- **21 et 22 janvier 2022** : Formation théorique « Débuter en apiculture »

**TOUTE L'EQUIPE DE L'ABEILLE FINISTERIENNE VOUS SOUHAITE DE  
JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE.**

**PRENEZ SOIN DE VOUS**



## REUNION de SECTEURS

Vendredi 10 à la maison des associations de SAINT-YVI et dimanche 12 Décembre à la salle polyvalente de SAINT-THONAN ont eu lieu les réunions de secteurs, en présence d'Agnès MENAGE, Vétérinaire (Sté Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires) qui nous a dispensé une conférence sur **les bénéfiques et les risques apportés par les intrants utilisés en apiculture.**

Vous avez été une trentaine à assister à chaque réunion de secteurs, les participants ont vraiment apprécié le thème de la conférence avec une vétérinaire qui est aussi elle-même apicultrice et qui a su animer la conférence avec des références issues de sa propre expérience.

Mais que sont les intrants dans la ruche : *les différents matériaux composants la ruche, les cires, les produits de nourrissage, les produits de traitement de la ruche, la génétique, la fumée etc.*

*La vétérinaire a insisté sur l'intérêt de la traçabilité, surtout concernant le registre d'élevage et du cahier de miellerie et sur les choix que font les apiculteurs dans la conduite de leur élevage.*

Beaucoup de questionnements pour nous permettre de faire progresser nos pratiques apicoles, pour le bien-être de nos abeilles.



## APPEL AUX BENEVOLES

Nous avons déposé en Mairie de Saint-Thonan une demande d'autorisation de travaux pour un « relooking » du hangar qui nous servira dorénavant de point de distribution pour le matériel du Groupement d'Achats, l'autorisation de travaux vient d'être accordée.

Aussi, nous vous faisons appel pour mener à bien ce chantier.

La plus grosse partie sera la réfection du bardage extérieur qui se fera sous la directive d'un artisan que nous devons aider, mais il y a également le montage d'un local qui servira de bureau, un peu de maçonnerie pour le support des cuves de sirop et diverses bricoles.

**Afin d'être le plus efficaces possibles nous avons fixés 3 journées de travaux :**

**Les jeudi, vendredi et samedi  
6, 7 et 8 janvier 2022**

**RDV à St-THONAN au lieu-dit**

**Creac'h Coadic à partir de 9h.**

Chacun vient quand il peut, quelques heures, 1 jour, 2 jours, 3 jours, à votre convenance

Pas besoin d'être spécialiste du grand bricolage, votre coup de main avec le soutien des autres et la bonne humeur de tous fera qu'au final nous aurons un bel outil, bien agréable pour tous

Pour une meilleure organisation du chantier, merci de donner vos disponibilités à

Gilbert MORIZUR 06.67.94.97.38



L'assemblée générale 2021 de l'Abeille Finistérienne est fixée au :

**Samedi 15 janvier 2022, à partir de 9h**

Elle se tiendra au Lycée agricole du Nivot à LOPEREC..

Au cours de l'AG, vous serez présentés les rapports d'activités et financiers de l'année écoulée, ainsi que la poursuite des projets démarrés en 2021.

Ce sera également l'occasion de revenir sur le congrès Beecome de l'apiculture qui se déroulera en octobre 2022 à Quimper et dont l'organisation locale est sous la responsabilité de l'Abeille Finistérienne.

Au moment où nous écrivons cette invitation, les règles sanitaires nous permettent d'organiser l'AG, certes la convivialité ne sera pas à son maximum, nous ne pourrons vous servir le café d'accueil mais néanmoins ce moment devra être un moment d'échange, l'AG n'a lieu qu'une fois par an aussi il est important que chacun puisse s'exprimer en proposant ses idées pour que l'Abeille Finistérienne réponde au mieux aux attentes de chacun.

L'assemblée Générale se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur, le port du masque sera donc obligatoire, ainsi que la présentation du pass sanitaire.

Après le déjeuner pris au self, nous nous retrouverons à 14h00 pour une conférence dont le thème cette année est :

« Les risques liés aux piqûres d'abeilles et comment intervenir en fonction de la situation »

Cette conférence sera animée par

**Madame DE CHATEAUBRIANT médecin**

Vous trouverez en pièce jointe l'invitation à participer à l'Assemblée générale

### **INSCRIPTION au REPAS de l'AG**

Ce coupon joint au présent courrier est à renvoyer par courrier ou par mail à :

**Secrétariat de l'Abeille Finistérienne**

582, lieu-dit kermogué  
29430 Plounévez-Lochrist

## **APPEL A CANDIDATURE**

L'Assemblée Générale est l'occasion de faire évoluer le conseil d'administration,

Rentrer dans le CA est l'occasion d'apporter des idées nouvelles sans pour autant y consacrer beaucoup de temps.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de l'Abeille Finistérienne, envoyez une lettre de candidature motivée au Président :

**Gilbert Morizur**

24 rue Jean Piaget

29200 BREST

[morizurgilbert@gmail.com](mailto:morizurgilbert@gmail.com)



## **ADHESIONS 2022**

Comme tous les ans à même époque nous vous sollicitons pour mettre à jour votre cotisation.

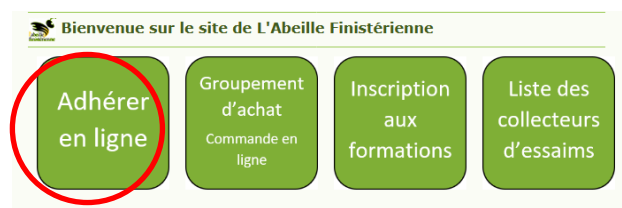
Lors de l'assemblée générale de l'année passée, la cotisation pour l'adhésion à l'Abeille Finistérienne a été fixée au tarif unique de 25€ pour l'année 2022 quel que soit le nombre de ruches que vous possédez.

Une fois de plus en cette année 2021, le nombre d'adhérents a augmenté, c'est le signe que les activités de l'Abeille Finistérienne correspondent à vos attentes vous anciens, parfois de longues dates mais aussi à vous néophytes de l'apiculture.

Comme l'année dernière, 2 solutions pour renouveler votre adhésion

- en ligne via le site

[www.abeille-finisterienne.fr](http://www.abeille-finisterienne.fr)



- ou par le bulletin papier joint en annexe au présent courrier.

Petit rappel : dans les deux cas, veillez à bien renseigner soigneusement vos coordonnées pour éviter toute interprétation de lecture.

Contrôlez également le montant à régler afin d'éviter d'éventuelles relances inutiles ou des reports d'enregistrement.

De cette adhésion, découle directement votre adhésion à la Ruche Finistérienne (le Groupement d'Achats)

**Nous vous rappelons également que la remise de votre commande de matériel est conditionnée par la réception de votre adhésion 2022.**

Le bulletin d'adhésion « papier » est à retourner à :

**Secrétariat de l'Abeille Finistérienne**  
Lieu-dit Kermoguéné  
29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST

### Comment se décompose la fiche d'adhésion

Tous les ans, vous êtes nombreux à nous demander des explications sur les différentes rubriques qui vous sont proposées sur le bulletin d'adhésion.

- ❖ La cotisation est au tarif unique de 25€ quel que soit le nombre de ruches que vous possédez. C'est le seul élément incontournable, mais qui vous ouvre la porte à toutes les activités de l'Abeille Finistérienne.

N'oubliez pas ensuite de cocher la case vous proposant de recevoir « La Phéromone » par courrier papier ou par courrier électronique.

- ❖ Les éléments suivants du bulletin d'adhésion et présentés ci-dessous sont facultatifs :

- **Eco-emballage** : peut vous être demandé si vous vendez du miel (en magasin ou sur un marché)
- **Action juridique** : en cotisant, vous aidez ainsi l'UNAF à entreprendre des actions pour la défense de l'abeille, des intérêts des apiculteurs (vous aidez à rémunérer des avocats par exemple)
- **Assurance des ruches** : option très fortement conseillée (voir ci-dessous)

- **La revue « Abeilles et Fleurs »** éditée par l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française, syndicat auquel nous sommes affiliés) : 11 numéros par an composés d'articles destinés à un large public, de fiches techniques, d'une rubrique « courrier » répondant aux diverses questions apicoles ...



### ASSURANCES 2022

En tant qu'apiculteurs, nous sommes responsables de nos ruches ainsi que de tous les événements qui peuvent y être liés.

L'abeille Finistérienne a négocié les termes d'un contrat (avec la société Groupama) qui prend en compte les caractères spécifiques de l'activité apicole.

Sont ainsi garantis :

- *Vols et dégradations*
- *Incendie, tempête*
- *La responsabilité civile générale*
- *Pollution accidentelle*

Votre contrat d'assurance 2022 prendra effet dès votre inscription.

La cotisation annuelle sera de 1,20€ par ruche.

Hervé LE POUPON était notre correspondant « assurances » depuis de nombreuses années. Aujourd'hui il a souhaité passer la main sur ce dossier, jusqu'à la nomination du prochain conseil d'administration à l'issue de l'AG, Gilbert MORIZUR assurera la transition.

Un grand merci à Hervé pour ce travail qu'il a accompli durant toutes ces années.

## Opération « sirop »

Une distribution de sirop vous est proposée le :

**Samedi 8 janvier 2022, de 9h à 12h**

Lieu-dit Menez Riou Vraz à SAINT-YVI

Contact : Vincent **BUON** ☎ 06 52 50 19 78

Vous pouvez venir sans réservation avec vos contenants ou acheter sur place des seaux à usage alimentaire d'une capacité de 23 kg à 4.00 € le seau.

Les tarifs sont dégressifs selon la quantité achetée :

Quantité	Prix en € / litre
De 1 à 23 kg	1 €
De 24 à 50 kg	0.90 €
De 51 à 100 kg	0.85 €
De 101 à 200 kg	0.80 €
>à 200 kg	0.75 €

**Règlement par chèque ou par carte CB lors de la distribution**

## Opération « matériels »

Les commandes de matériels ont une nouvelle fois très bien marché, un seul regret, il semble que vous ayez rencontré quelques soucis pour le paiement en ligne. Après vérification de notre côté, le site fonctionne bien, le dysfonctionnement viendrait de l'interaction entre les banques.

Afin de mieux comprendre le problème, il serait intéressant de faire remonter vos difficultés à Gilbert MORIZUR (06.67.94.97.38).

Comme tous les ans la distribution aura lieu aux alentours du 15 février prochain, les dates définitives vous seront communiquées en début février.



## Récupération des pains de cire

Vos pains de cire seront collectés lors de l'assemblée générale du 15 janvier prochain.

A titre exceptionnel, pour ceux qui ne pourront se rendre à l'assemblée générale les pains de cires pourront être récupérés par les administrateurs.

Vos pains de cire devront être issus **exclusivement** de la fonte de vos cires d'opercules, aucune cire noire ne sera acceptée.

Chaque lot de cire devra être identifié avec nom et numéro de téléphone.

Cette année, les pains de cire récupérés seront pesés (avec déduction de 3 % d'impureté) puis échangés pour un poids équivalent de cire gaufrée à 3€ le kg.

Si vous amenez de la cire, merci de ne pas en commander, l'échange sera automatique et il n'y aura donc pas d'avoir sur le bon de commande, le paquet de feuilles gaufrées étant conditionné en 5kg seul le complément sera à payer.



## Déclaration de ruches



N'oubliez pas que la déclaration des ruches est une **obligation annuelle** pour tout apiculteur, ceci dès la détention de la première colonie.

Elle doit être réalisée entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2021.

Vous pouvez accéder à la déclaration en ligne sur le site du ministère de l'agriculture :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>

Cette déclaration en ligne est à privilégier car elle vous permet de recevoir automatiquement votre récépissé.

Si vous ne disposez pas d'un accès à internet, vous pouvez toujours réaliser une déclaration de ruches par voie postale en remplissant le formulaire CERFA n° 13995\*04. Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ deux mois à compter de la réception du formulaire par l'administration



## BLOUSONS Abeille Finistérienne

Le blouson, tout en étant très léger, reste chaud, un très bon coupe-vent imperméabilisé, facile à porter en de nombreuses occasions.

Et, sur le plan pratique, le blouson dispose de trois poches extérieures avec fermetures éclair et de deux intérieures qui peuvent s'avérer fort utiles.

Des scratchs discrets permettent d'ajuster les poignets en fonction de la morphologie de chacun.



Le blouson est vendu à 33€ l'unité (prix coûtant), de couleur «noire» dans les tailles de S à XXL.

Nous pouvons expédier par voie postale votre commande au tarif de 5€ supplémentaire.

Pour toute commande, s'adresser à :

Rémy COSSEC  
remy.cossec@wanadoo.fr  
06.11.17.05.85



## FORMATIONS

Un 1<sup>er</sup> programme de formations vous est proposé en dernière page, d'autres formations vont être mises en place parfois avec des animateurs extérieurs.

La prochaine phéromone vous donnera toutes les informations sur ces projets



## FORMATION DEBUTANT

Chaque année, vous êtes très nombreux à vous intéresser à l'apiculture mais cela ne s'improvise pas !! Il y a d'une part les contraintes administratives de l'installation d'un rucher (déclaration, emplacement, ...) et l'achat de la 1<sup>ère</sup> colonie et du matériel, et, d'autre part les connaissances indispensables à acquérir sur la conduite d'élevage d'une colonie !!

La situation sanitaire nous impose de limiter le nombre de participants, c'est pourquoi nous vous proposons quatre journées de formation théorique sur le thème :

### « Débuter en apiculture »

- Le VENDREDI 21 JANVIER 2022
- Le SAMEDI 22 JANVIER 2022
- Le VENDREDI 4 MARS 2022
- Le SAMEDI 5 MARS 2022

De 9h00 à 17h00

Au Lycée agricole du Nivot à LOPEREC

Au programme de cette journée :

**Matin (9h/12h30) :**

- Aspects administratifs : règles d'implantation et de déclaration d'un rucher, assurances, législation applicable.
- L'abeille : morphologie, les individus de la ruche, cycle de vie.

**Après-midi (14h/17h) :**

De façon plus concrète, seront abordés en ateliers :

- Le matériel
- Le déroulé de la saison apicole
- L'aspect sanitaire
- L'essaimage, ...

Vous pouvez vous inscrire aux différentes formations via le site internet de l'Abeille Finistérienne : [www.abeille-finisterienne.fr](http://www.abeille-finisterienne.fr)

La formation se déroulera dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, dont le port du masque obligatoire ainsi que la présentation du pass sanitaire

Il sera possible de déjeuner sur place avec une participation de 20 € par personne, le chèque sera à envoyer à :

**Secrétariat de l'Abeille Finistérienne**

Lieu-dit Kermoguéné

29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST

**RAPPEL**

## AGENDA 2022

A noter sur  
votre agenda

DATE	QUOI	Horaires
<b>Jeudi 6 janvier</b> <b>Vendredi 7 janvier</b> <b>Samedi 8 janvier</b>	Travaux de réfection du hangar de Creac'h Coadic à St-Thonan	9h / 17h
<b>Samedi 8 janvier</b>	Distribution de sirop à St Yvi	9H / 12h
<b>Samedi 15 janvier</b>	<b>Assemblée Générale</b> de l'Abeille Finistérienne – Lycée Le Nivot LOPEREC	9h/ 12h
<b>Vendredi 21 janvier</b>	Formation théorique « <b>Débuter en apiculture</b> » – Lycée Le Nivot LOPEREC	9h / 17h
<b>Samedi 22 janvier</b>	Formation théorique « <b>Débuter en apiculture</b> – Lycée Le Nivot LOPEREC	9h / 17h
<b>Mi février</b>	Distribution du matériel St Yvi et St Thonan	
<b>Vendredi 4 mars</b>	Formation théorique « <b>Débuter en apiculture</b> » – Lycée Le Nivot LOPEREC	9h / 17h
<b>Samedi 5 mars</b>	Formation théorique « <b>Débuter en apiculture</b> » – Lycée Le Nivot LOPEREC	9h / 17h
<b>Samedi 26 mars</b>	Stage pratique « <b>Visite de printemps</b> » – Ruchers école de DIRINON et ROSPORDEN	14h / 17h
<b>Samedi 9 avril</b>	Stage pratique « <b>Débuter en apiculture</b> » - Ruchers école de DIRINON et ROSPORDEN	14h/ 17h
<b>Samedi 7 mai</b>	Formation théorique « <b>Optimisation de la ruche, division, essaimage</b> » Maison de l'abeille ROSPORDEN et ST THONAN salle municipale Stage pratique « <b>Optimisation de la ruche, division, essaimage</b> » - Rucher école de DIRINON et ROSPORDEN	10h / 12h30 14h / 17h
<b>Samedi 21 mai</b>	Formation théorique « <b>Elevage de reines</b> » Stage pratique « <b>Elevage de reines</b> » - Rucher école de ROSPORDEN <b>NIVEAU APICULTEUR CONFIRME</b>	10 / 12h30 14h / 17h
<b>Samedi 11 juin</b>	Formation pratique « <b>Débuter en apiculture – évolution du rucher</b> » Stage pratique « <b>Débuter en apiculture – suivi de miellée - pose de hausses</b> » - Rucher école de DIRINON et ROSPORDEN	10h / 12h30 14h / 17h
<b>Samedi 3 septembre</b>	Stage pratique « <b>Visite d'automne – mise en hivernage</b> » - sur les ruchers école de DIRINON et ROSPORDEN	14h / 17h